

CIRCULAIRE N° 53 DU 2 NOVEMBRE

Aux Présidentes & Présidents des Clubs
De André GIRAUD
Copie Comité Directeur
Président(e)s des Ligues
Président(e)s des Comités départementaux
Patrice GERGES
Souad ROCHDI

OBJET : Enquête du CNSOF auprès des clubs –
Crise sanitaire & Diminution des recettes et du nombre de licenciés.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le modèle économique des clubs fédérés amateurs repose essentiellement sur les produits des cotisations, et d'éventuels partenariats, mécénats ou autres recettes liées à des animations ou à des projets spécifiques permettant l'octroi de subventions.

Dans la situation actuelle de perte d'activités, il est certain que chaque club aura à assumer les impacts d'un manque de recettes et d'une diminution du nombre de ses membres.

En l'état, les critères du Ministère des Finances ne valorisant pas l'utilité sociale, ne sont retenues que des données attachées au sport professionnel ou aux clubs employeurs.

Si nous voulons être entendus, et nous le pouvons davantage, au lendemain de la lettre ouverte au Président de la République, nous nous devons d'avoir une approche similaire à celle des autres secteurs d'activité.

Ces derniers mobilisent leur base pour faire connaître précisément leurs pertes de recettes.

Nous devons donc, également, communiquer sur les pertes de recettes et sur la diminution du nombre d'adhérents des clubs.

Il nous faut notamment et impérativement un état des lieux comparatif entre fin octobre 2019 et fin octobre 2020, état comparatif que nous devons renouveler, a minima, fin décembre.

Dans cet esprit de collecte de données, le CNSOF a sollicité la société Talk4, qui avait déjà réalisé l'enquête d'après confinement (avec près de 25 000 clubs ayant répondu), pour établir un questionnaire adapté aux problématiques actuelles.

Ces questions feront dans l'enquête l'objet d'un positionnement à part, permettant au plus grand nombre de y répondre dans les meilleurs délais (date limite fixée au 10 novembre).

Comme existent en plus des interrogations d'actualité concernant des sujets plus sociétaux, l'enquête sera complétée par des questions auxquelles pourront répondre les clubs qui se sentiront concernés.

Cela fera dans le questionnaire l'objet d'une autre partie avec un délai de réponse adapté.

Chaque club est invité à répondre via une plateforme garantissant l'anonymat des réponses et la protection des données en utilisant un lien spécifique qui va permettre de comptabiliser en temps réel le nombre de clubs par fédération ayant répondu.

Le lien vers le questionnaire est le suivant :

<https://innov-up.talk4.pro/barometre-clubs/s/98bb67cf69/>

Le questionnaire est d'ores et déjà actif.

Dans le contexte de difficultés que nous vivons, il nous semble indispensable de se donner le maximum de chances d'obtenir des aides plus conséquentes, justifiées pour le secteur du sport amateur, avec notamment, un possible dispositif d'aide financière aux familles pour l'inscription ou la réinscription de leurs enfants dans un club sportif affilié à la FFA.

C'est pourquoi, nous comptons sur un maximum de réponses à cette enquête. Nous pourrions ainsi nous appuyer sur les retours d'un large panel de clubs représentatifs de notre fédération.

Vous remerciant par avance pour votre participation, je vous adresse mes amitiés sportives.

André GIRAUD
Président FFA